



Soupçon de fraude à l'examen

Par **LE VERT**, le **14/06/2011** à **19:07**

Bonjour,

Mon fils ainsi que deux de ses camarades A et B sont accusés de fraude lors d'une épreuve de physique en Master 1 à l'université de la Réunion. Quels sont les faits qui sont reprochés à mon fils ainsi que deux de ses camarades A et B ?

Lors de cette épreuve de physique, les étudiants pouvaient sortir de la salle d'examen avant la fin officielle. En sortant, le professeur qui surveillait cette épreuve leur remettait le corrigé de l'épreuve. Pendant l'épreuve, rien de particulier n'a été signalé.

Pendant la correction des copies, ce même professeur a considéré que sur la copie de l'étudiant A il y avait la reproduction du corrigé qu'il avait distribué aux étudiants à la sortie de l'épreuve. Sur la copie de mon fils, il a considéré qu'il y avait une partie de son corrigé. L'enseignant est alors convaincu qu'il y a eu tricherie. Il imagine alors le déroulement de la triche. Pour lui, il considère que c'est l'étudiant B qui est sorti avant la fin de l'épreuve, il reçoit le corrigé qu'il dépose dans la cour. Ensuite l'étudiant A demande pour sortir pour pouvoir récupérer le corrigé.

Il établit qu'il y a triche sans apporter une preuve matérielle, il établit sa preuve en faisant une déduction. Il oublie de préciser que le sujet ainsi que le corrigé étaient sur Internet bien avant l'épreuve, que les étudiants avaient connaissance qu'ils pouvaient stocker dans la mémoire de leurs calculatrices des sujets ainsi que leurs corrigés.

Ce professeur a commis 3 fautes majeures dans l'organisation de son épreuve. Il n'a pas attendu la fin de l'épreuve pour distribuer les corrigés, il a laissé un étudiant partir de la salle d'examen sans accompagnateur. Il n'a pas choisi un sujet novateur. Il ne peut rendre les étudiants responsables de la mauvaise organisation de son examen. Il doit assumer ses

responsabilités.

Apparemment ce professeur a un problème avec mon fils. Lorsque mon fils est entré dans la salle d'examen, ce professeur l'a interpellé en lui disant d'une façon ironique qu'il est bien stressé. Pourquoi dire cela ? sans doute pour perturber mon fils ?

Si jamais, il veut traduire mon fils ainsi que les deux autres étudiants en commission de discipline, ce professeur est-il en position de force ? Merci de me répondre sur ce point.